



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICILES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture du Sud Loire en 2020

Un coup d'oeil sur l'agriculture du Sud Loire en 2020	2
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture du Sud Loire ?	4
Comment l'agriculture du Sud Loire fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?	6
Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent le Sud Loire ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?	8
Conclusion	9
Lexique	11

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour Sud Loire.

Après un portrait général de 2020, cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit 212 / 604 = 35% des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de +40% de la part des exploitations en circuits courts.

Un coup d'oeil sur l'agriculture du Sud Loire en 2020

Source :

Recensement général agricole (RGA)



2 488 exploitations
d'une surface agricole moyenne
de **51 ha par exploitation**

48 ha



6%

des exploitations ont un avenir
agricole incertain

8%



6 134 personnes

soit 3 816 ETP dont **20%** de salariés

33%



25%

des exploitations sous labels
de qualité dont **13%** en AB

39%
dont 13% en AB



3 345 chefs d'exploitations

dont **22%** de femmes

22%



233 934 k€

de PBS générée par les exploitations
soit **94 k€/exploitation**

113 k€



13%

de SAU en agriculture biologique

10%



31%

en circuit court
dont 27% par la vente directe

35%
dont 24% en direct



65%

d'exploitations individuelles

67%



14%

des exploitations avec une activité
de diversification (atelier de
transformation, agritourisme...)

16%



13% des exploitants ont plus de 60 ans

17%

Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.
* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le
lexique en fin de publication.



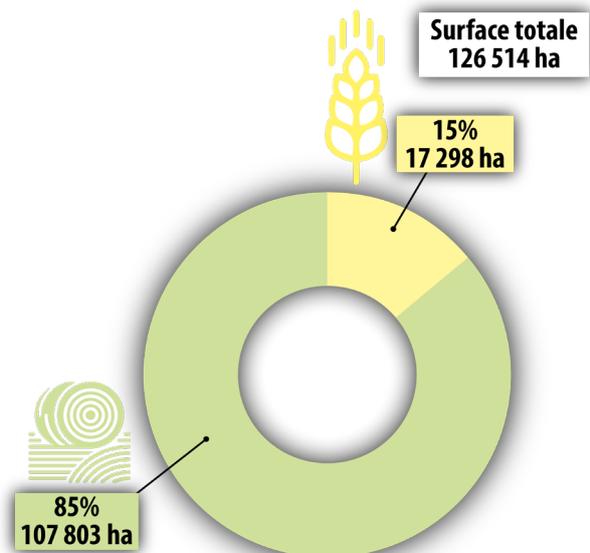
10%

de surfaces irriguées

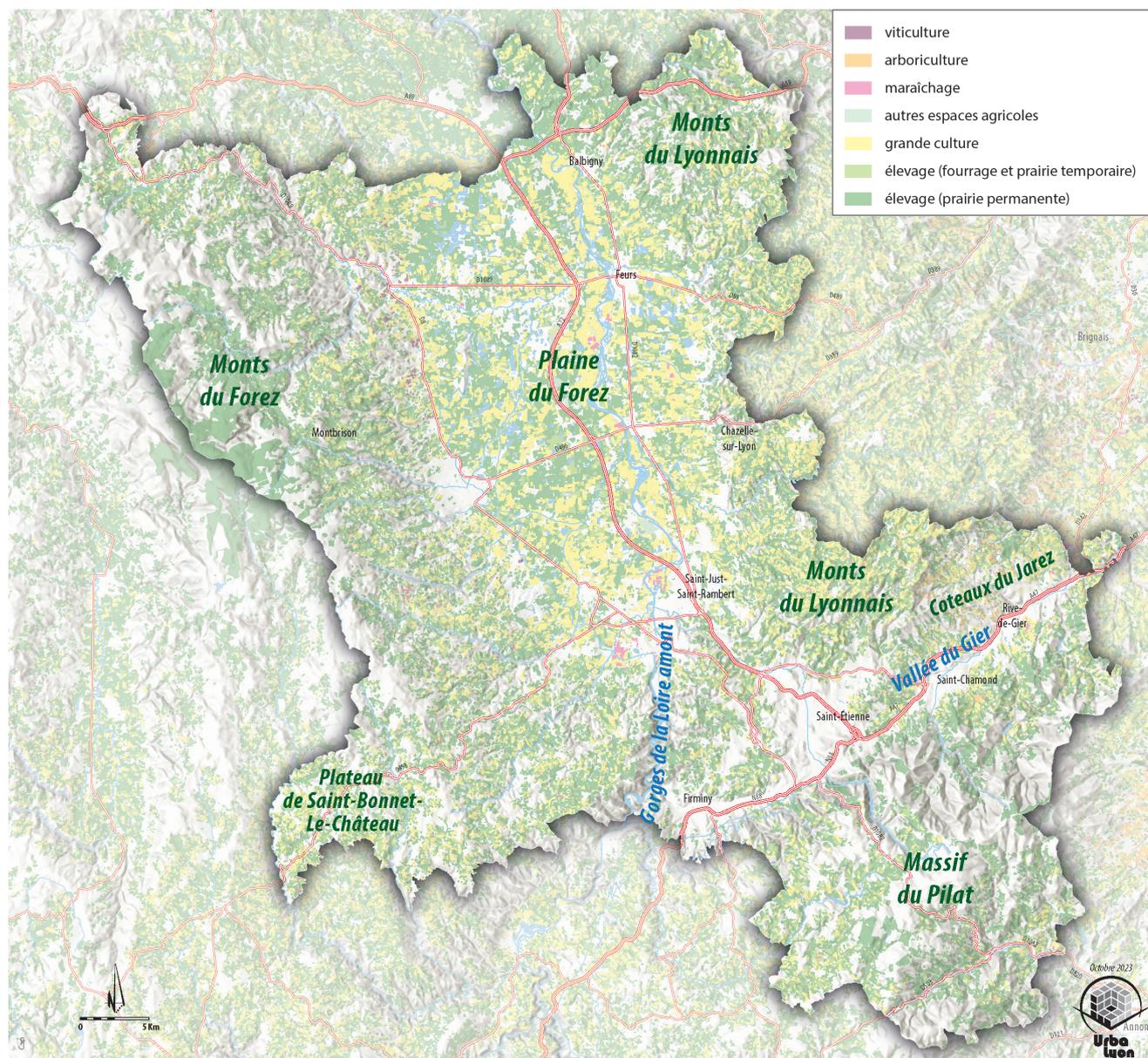
10%

Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures



Territoire du Scot Sud Loire



source : RPG 2019



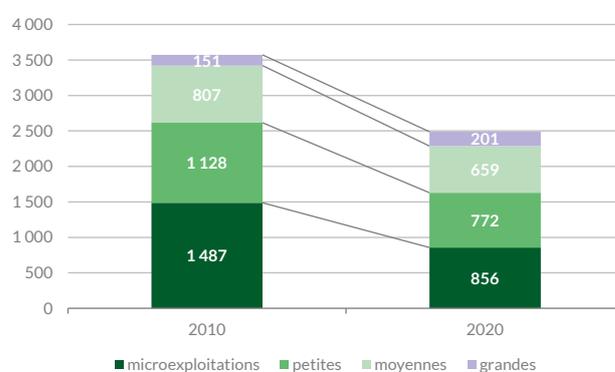
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture du Sud Loire ?

(2010-2020 et 1970-2020)

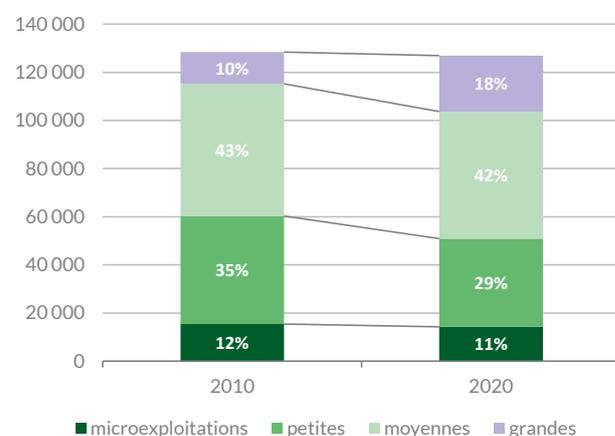
Territoire marqué par une forte diminution du nombre d'exploitations

- Une exploitation sur trois a disparu depuis 2010 dans Sud Loire.
- LA SAU a reculé de 1 494 hectares, soit 1% des surfaces de 2010.
- Cette disparition d'exploitations profite aux plus grandes, les plus compétitives d'un point de vue économique, alors que ce sont les petites et micro-exploitations qui reculent.

Nombre d'exploitations



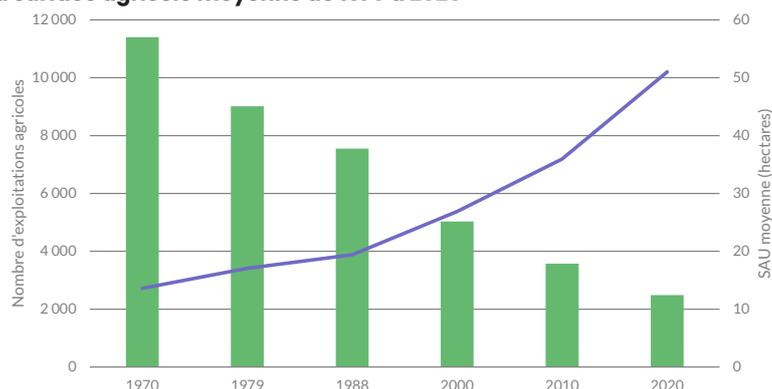
SAU



La diminution est continue et plus forte qu'ailleurs

- Cette évolution de l'agriculture depuis 1970 s'explique par l'agrandissement des exploitations (de 13 à 51 hectares en 50 ans).
- Comme le reste de l'inter-Scot de Sud Loire, le rythme de disparition des exploitations a été le plus rapide entre 2000 et 2010, presque un tiers des exploitations n'ayant pas passé la décennie.
- Le rythme de déclin des exploitations reste important dans Sud Loire, entre 2010 et 2020.
- Cette situation s'explique par une déprise agricole fortement marquée sur ce territoire d'élevage, avec des situations économiques difficiles ou l'absence de repreneur.

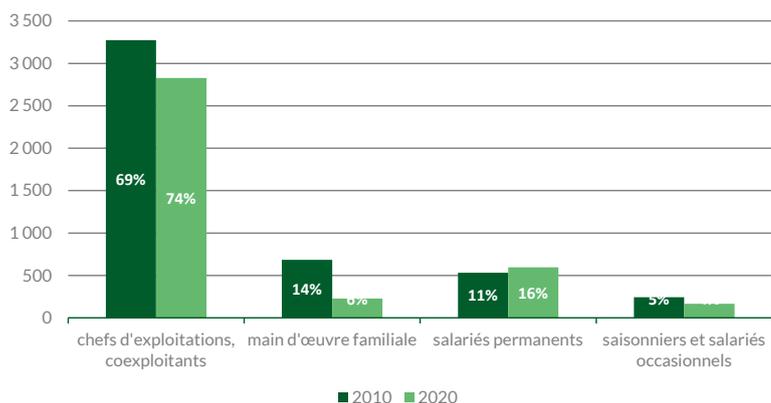
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



L'emploi familial en baisse et une plus grande proportion de salariés

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale dans Sud Loire connaît une baisse plus soutenue en effectifs qu'au niveau de l'inter-Scot (-39% contre -27%).
- Les chefs et cheffes d'exploitations maintiennent une forte participation au travail, avec 74% des ETP, largement supérieur au reste de l'inter-Scot (60%), malgré une baisse d'effectifs.
- Avec un ETP sur cinq en 2020, la part des salariés a progressé.
- Les salariés permanents ont particulièrement augmenté (+59 % en effectifs et +56 % en ETP).
- La main-d'œuvre familiale est de plus en plus marginale, passant de 14% à 6% en une décennie.

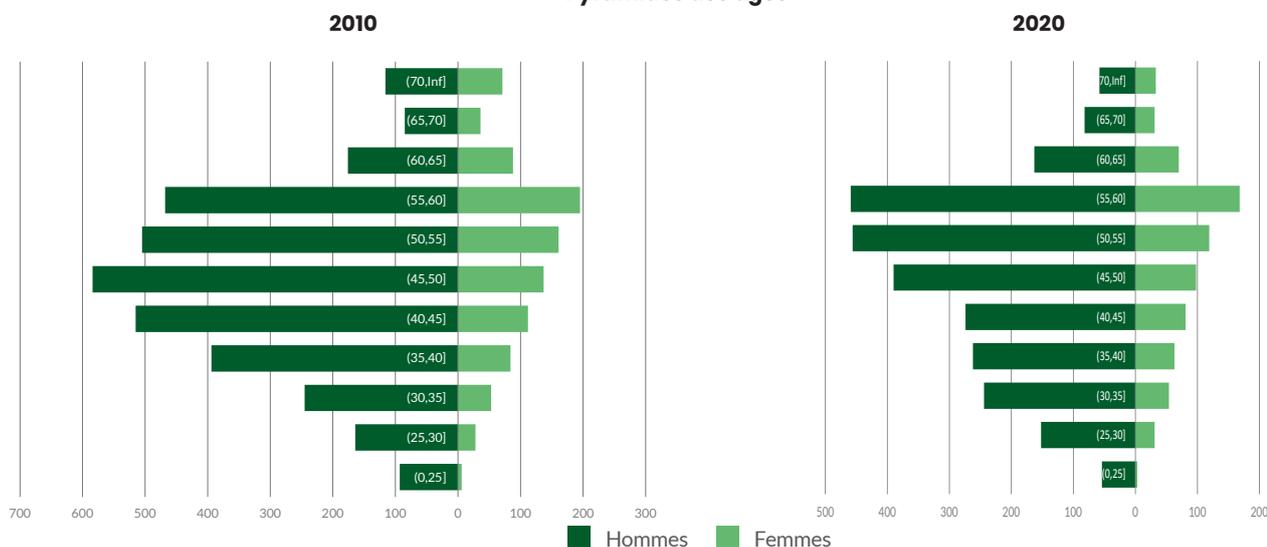
Évolution de la main d'oeuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



Un vieillissement des chefs d'exploitation et une stabilité des femmes

- La population agricole est vieillissante, on observe un glissement des classes de 45-50 ans à 55-60 ans.
- La moitié des chefs et cheffes d'exploitation a plus de 50 ans, contre 44% en 2010.
- Un quart des chefs et cheffes d'exploitation a moins de 40 ans en 2020, comme en 2010.
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles est restée constante à 22%, mais les exploitantes sont en moyenne plus âgée que les exploitants.

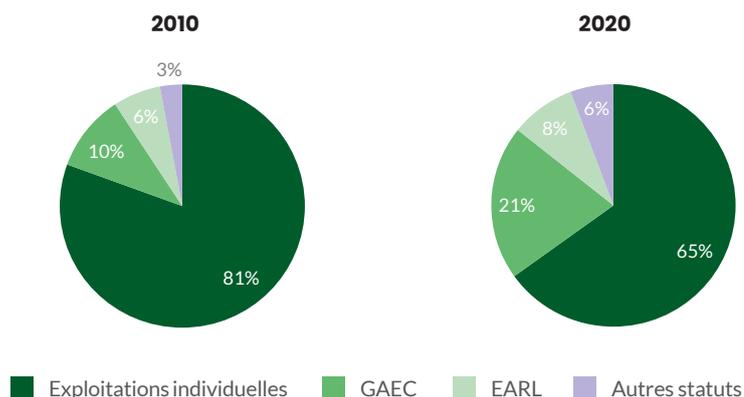
Pyramides des âges



Une évolution des statuts vers des formes sociétaires

- Entre 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont restées majoritaires même si elles ont diminué au profit des formes collectives comme les GAEC qui ont doublé.
- Ces statuts permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés.

Statuts des exploitations



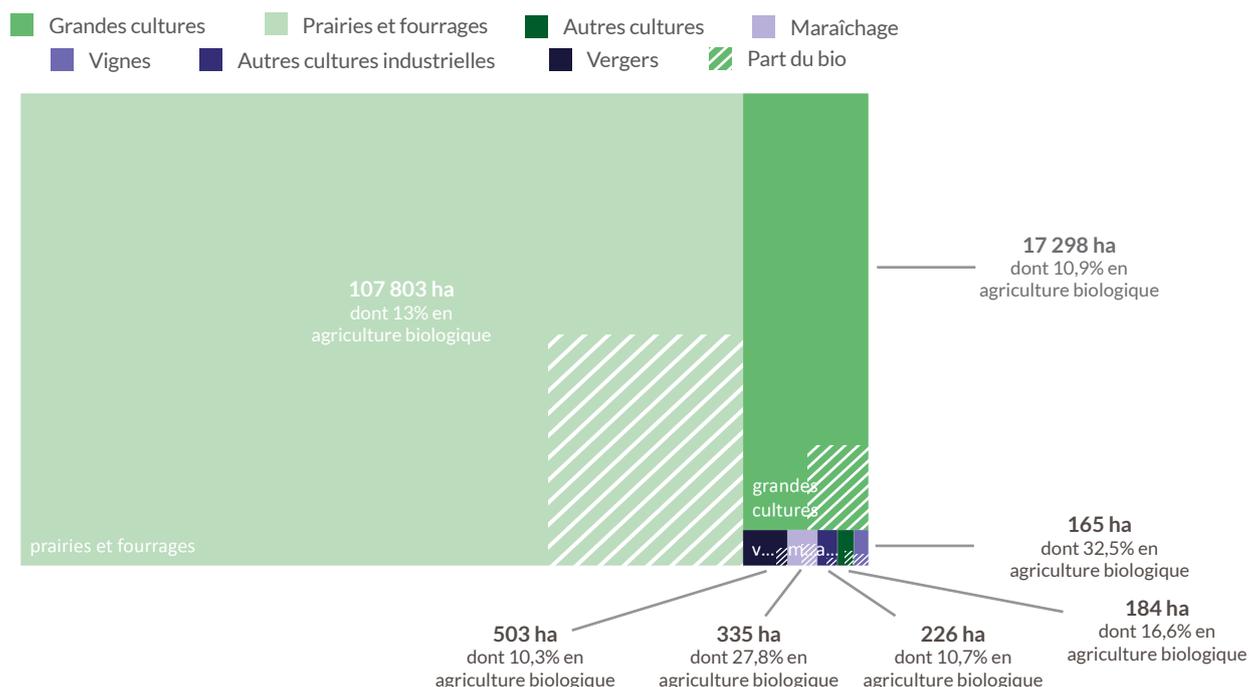


Comment l'agriculture du Sud Loire fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

L'agriculture biologique en bonne position grâce aux prairies

- Avec 16 132 hectares et 13% de la SAU totale, l'AB dans Sud Loire est au-dessus de la moyenne de l'inter-Scot, à 10% de la SAU.
- 87% de la SAU en AB correspond à des prairies et fourrages, soit 13 992 hectares et 13% de leur SAU totale.
- Les grandes cultures, avec près de 1 887 hectares, représentent 14% de la SAU AB de Sud Loire.
- Un tiers des vignobles est en AB soit 53 hectares.
- 28% de la SAU en maraîchage est en AB, soit 93 hectares.
- 52 hectares de vergers sont en AB, soit 10% d'entre eux.

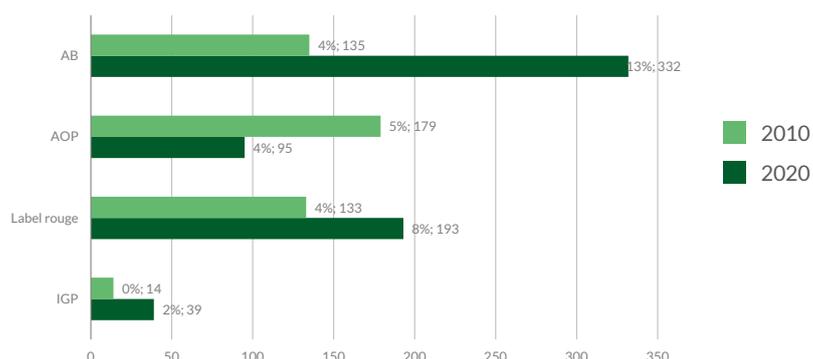
Agriculture biologique et labels de qualité



Des labels en augmentation sauf pour les AOP

- Le nombre d'exploitations en AB a presque triplé, passant de 135 à plus de 330 fermes labellisées.
- Les AOP ont perdu la moitié de leurs exploitations.
- 60 exploitations supplémentaires labellisées en Label rouge.
- Les exploitations bénéficiant d'une IGP ont doublé.

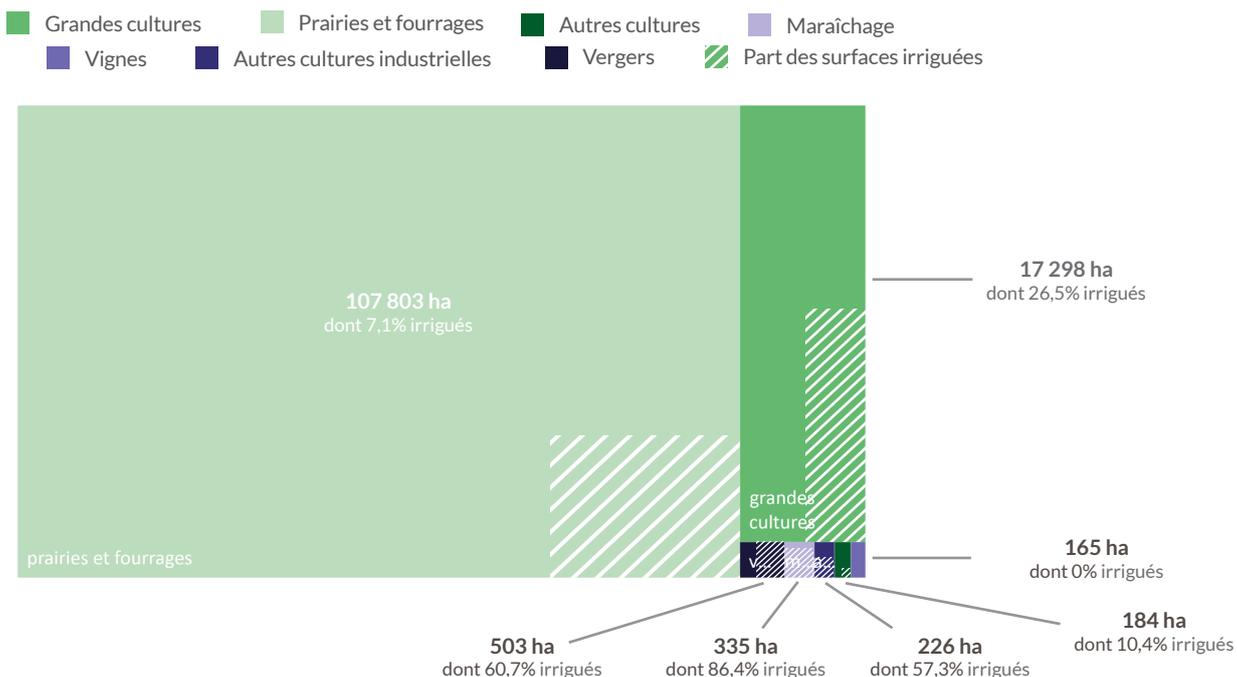
Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité



Une irrigation en progression

- Avec 12 991 hectares et 10% de la SAU totale, la part de surfaces irriguées dans Sud Loire est similaire à celle de l'inter-Scot (10%).
- Avec 4 019 hectares nouvellement irrigués, les surfaces irriguées ont progressé plus rapidement en Sud Loire, +46%, que dans l'inter-Scot, +21,1%.
- La surface de prairies et fourrages irrigués a augmenté de moitié entre 2010 et 2020, atteignant 7 668 hectares.
- Les prairies et fourrages couvrent 59% de la SAU irriguée.
- Les grandes cultures sont irriguées pour plus du quart d'entre elles, soit 4 580 hectares.
- 35% de la SAU irriguée est en grandes cultures.
- Le maraîchage et l'arboriculture restent les cultures les plus irriguées en proportion de leurs surface, avec 86% et 60% de leurs SAU respectives, soit 290 et 305 hectares.

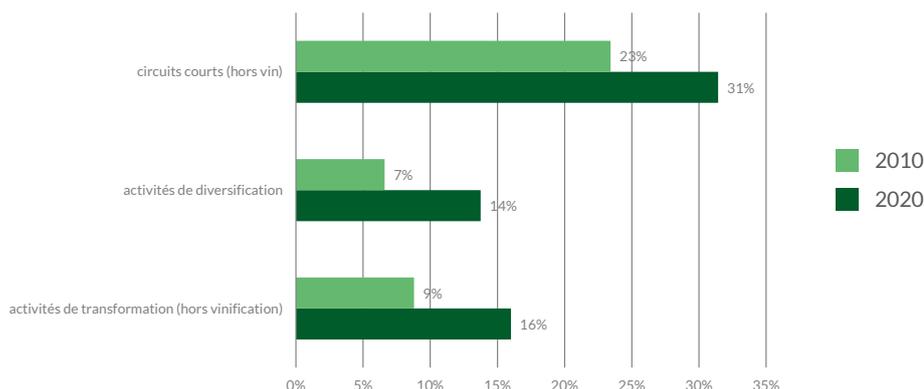
Part des surfaces irriguées en 2020



Une appétence pour les activités de diversification

- La part des exploitations engagées dans les circuits courts a progressé (+34%) plus rapidement que dans l'inter-Scot.
- Les activités de diversification sont en hausse (+108% en part), notamment avec le développement des énergies renouvelables dans 85 exploitations en 2020, alors qu'elles étaient 5 en 2010.
- Les activités de transformation ont également progressé (+82%), en témoigne le nombre d'ateliers de découpe de viande (207 exploitations) et traitement de fruits et légumes (57 exploitations) en 2020.

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



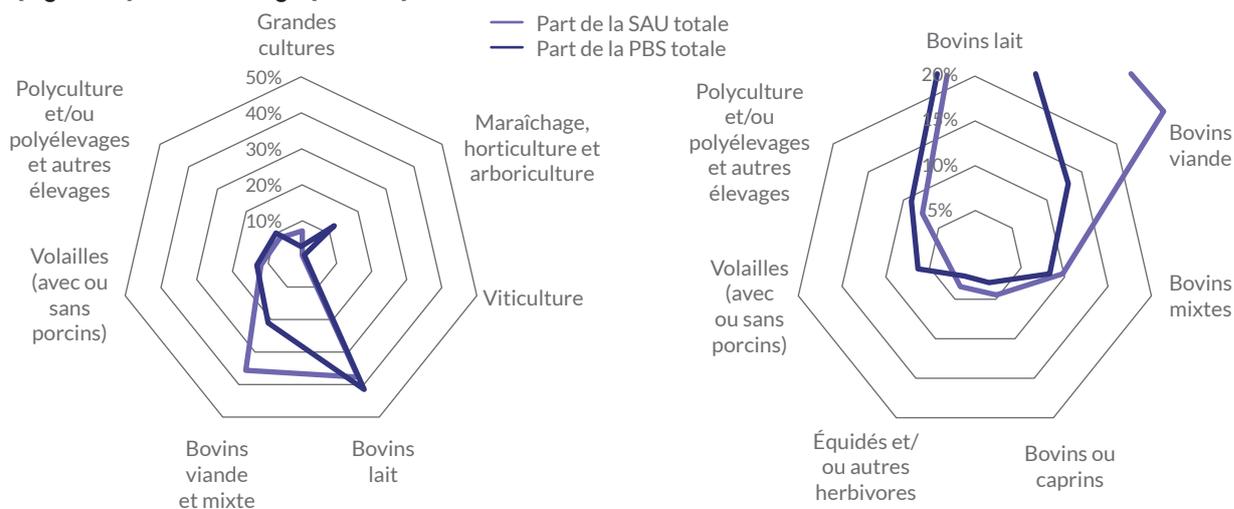


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent le Sud Loire ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire très spécialisé en bovins

- Les élevages bovins (lait, viande et mixte) dominent l'agriculture de Sud Loire, avec 56% de l'ensemble des exploitations et 73,5% de la SAU.
- Les élevages bovins laitiers sont les premiers contributeurs de PBS, avec 42% du total, contre 21% pour les élevages bovins allaitants et mixtes.
- Les élevages volaillers arrivent en troisième position des productions du territoire : même si le nombre d'exploitations et leurs surfaces associées diminuent, les cheptels augmentent, témoignant d'une concentration des élevages.
- Les élevages volaillers comptent pour 12% de la PBS totale du territoire.

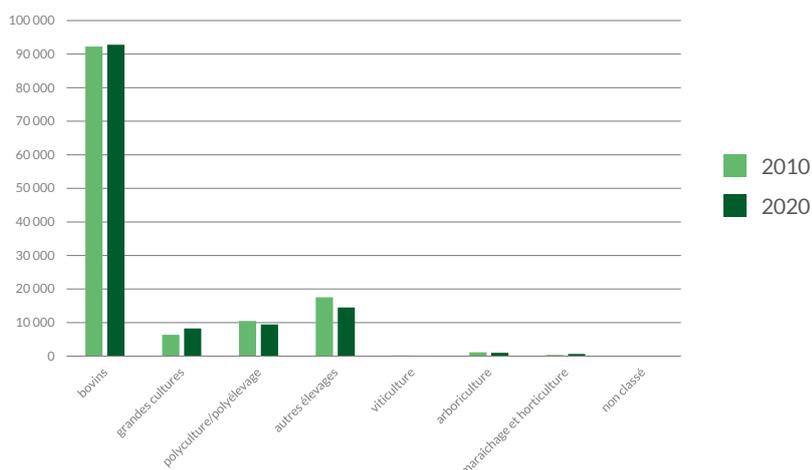
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



Un léger recul de l'élevage et des filières végétales qui émergent

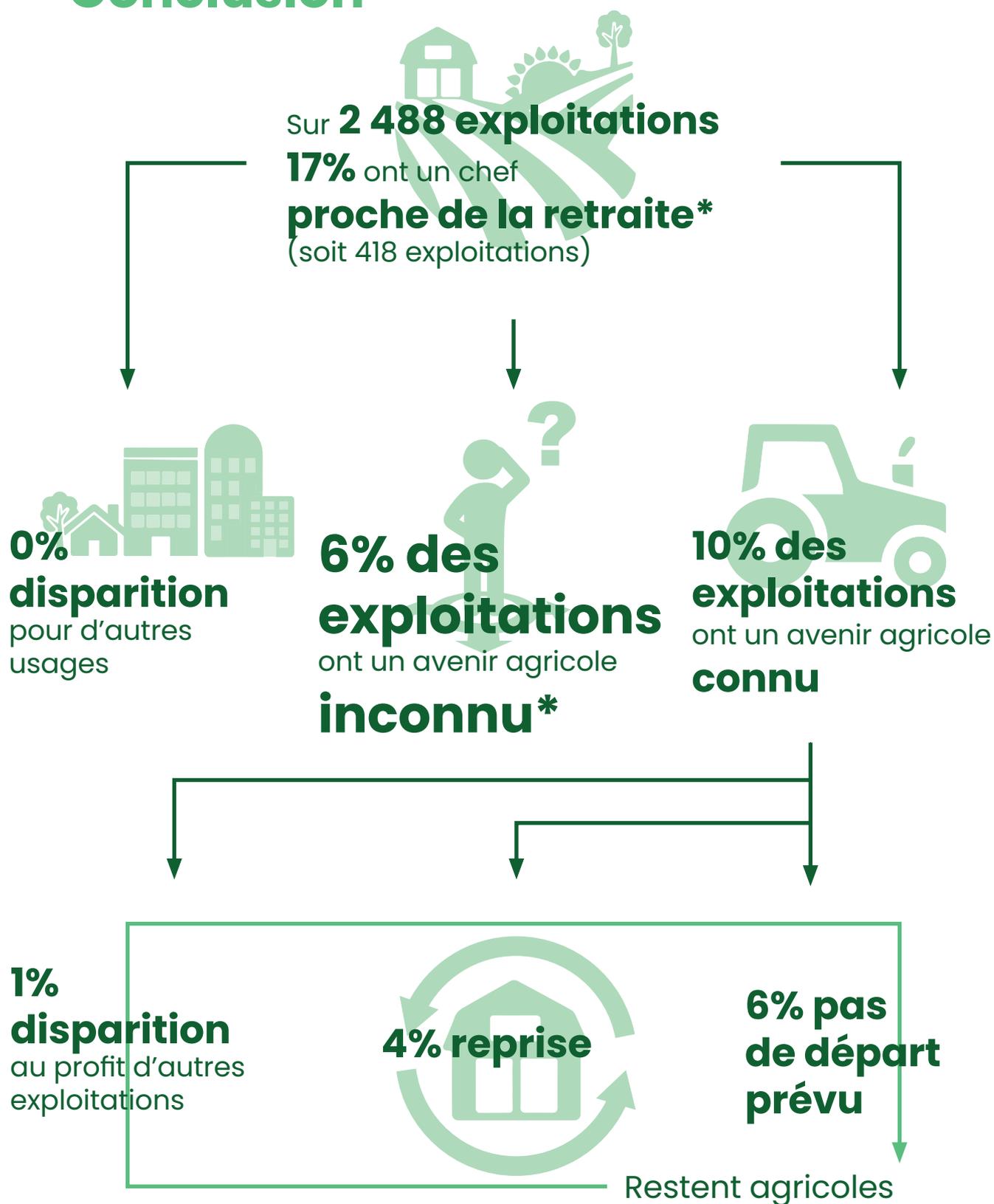
- Les élevages bovins ont gagné 500 hectares de SAU.
- Les élevages de bovins allaitants gagnent 4 300 hectares à l'inverse des bovins laitiers qui perdent 2 800 hectares.
- Les élevages de volailles perdent 40% des exploitations et la moitié des élevages porcins a disparu.
- D'un autre côté, les grandes cultures gagnent près de 2 000 hectares de SAU.
- Le maraîchage progresse passant de 15 à 34 exploitations, triplant ses surfaces et multipliant par 7 la PBS associée.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.





L'agriculture de Sud Loire est largement structurée par l'élevage bovin, qu'il soit laitier ou allaitant. Le recul, bien que mesuré, de l'élevage laitier montre que certains exploitants se réorientent vers l'élevage allaitant, témoignant des difficultés économiques et des contraintes professionnelles fortes (avec la traite notamment). Le territoire demeure toutefois caractérisé par une différenciation entre la plaine du Forez, où les cultures sont importantes sans être dominantes, et les zones plus montagneuses et vallonnées qui encadrent la plaine, où l'élevage constitue l'essentiel de l'activité. Globalement, les dynamiques de l'agriculture de Sud Loire rejoignent celles de l'aire métropolitaine : les exploitations se sont agrandies par la disparition des plus petites au fil des décennies, atteignant en 2020 une SAU moyenne de 50 hectares. Cependant, le rythme de déclin du nombre d'exploitations reste fort en Sud Loire sur les dix dernières années, alors qu'il a ralenti dans le reste de l'aire métropolitaine.

En territoire d'élevage, Sud Loire présente des spécificités propres. Les prairies et surfaces fourragères sont dominantes dans la SAU. Il en découle des systèmes de production peu dépendants de l'irrigation : celle-ci couvre une part de SAU deux fois inférieure à celle de l'aire métropolitaine. Toutefois, elle tend à se développer rapidement, notamment dans la dernière décennie, y compris pour irriguer des surfaces fourragères. Une

attention particulière doit être apportée pour éviter de créer des modèles agricoles dépendants de l'irrigation, dans un contexte de changement climatique où la ressource en eau tendra à se raréfier.

Concernant la main-d'œuvre, Sud Loire présente des caractéristiques typiques de l'élevage : les chefs et cheffes d'exploitations demeurent importants, avec les trois quarts des ETP totaux, alors que le salariat, bien qu'en progression, reste plus marginal. Comme partout ailleurs dans l'aire métropolitaine, la main-d'œuvre familiale a fondu, témoignant d'une époque où les foyers d'exploitants et exploitantes agricoles diversifient leurs revenus avec des activités professionnelles extérieures.

Même si un vieillissement des chefs et cheffes d'exploitation est à noter, il est moins préoccupant que dans d'autres territoires de l'aire métropolitaine. Aussi, il y a moins d'exploitations dont l'avenir est incertain en Sud Loire. Le renouvellement générationnel, bien qu'à anticiper, n'est donc pas une préoccupation prioritaire du territoire. L'agriculture biologique est plus élevée que sur l'inter-Scot et a fortement progressé ces dix dernières années permettant de valoriser les productions notamment par le biais des circuits courts et d'ateliers de transformation très répandus. Dans un contexte de crise de la profession, ces choix stratégiques des éleveurs de Sud Loire leur ont permis de maintenir leur activité.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de Communes et Pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme